

PRINCIPE DE LA COMPTABILITÉ BANCAIRE



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Nouveaux entrants et collaborateurs des services comptables.

Prérequis : connaissance de la comptabilité générale et connaissance de l'environnement bancaire.

ANIMATION

Jean-Lou GALISSI, 38 ans d'expérience au sein de l'ACPR : contrôle de conformité des établissements bancaires et financiers et à l'audit interne

PROGRAMME

I. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE DES BANQUES

II. LES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES DES BANQUES

III. LE CADRE COMPTABLE BANCAIRE

1. Sa couverture contractuelle
2. Méthodologie d'appréciation
3. Les options de gestion

IV. LES RISQUES ADHÉRENTS

1. Les sources comptables bancaires
2. Les référentiels comptables applicables aux établissements assujettis
3. Le référentiel français
4. Le référentiel IFRS
5. Le plan comptable des établissements de crédit (PCEC)
6. Les normes d'organisation comptable bancaire
7. Les pistes d'audit
8. L'organisation de la fonction comptable dans les banques
9. Les principes de comptabilisation des intérêts

V. LES ÉTATS FINANCIERS D'UN ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT

1. L'analyse qualité de l'adhérent
2. L'analyse de la clientèle
3. L'analyse de l'activité

VI. LES SUIVIS DE GESTION

1. Les états publiables
2. Les états réglementaires

OBJECTIFS & MÉTHODE

- Identifier les spécificités de l'environnement bancaire
- Connaître le cadre comptable bancaire et les états financiers d'un établissement du secteur bancaire
- Alternance de la théorie et de la pratique

Des évaluations amont et aval (QCM) pour valider l'acquisition des connaissances

DURÉE & TARIF



7h



Paris



11 mai



Tarif adhérent

1010 € HT / participant

Non adhérent

1160 € HT / participant

Intra : nous consulter